



Cabinet de la ministre

Paris, le mardi 17 janvier 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le citoyen : acteur des sciences de la biodiversité

**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a reçu de Gilles BOEUF, président du Muséum national d'histoire naturelle, le rapport relatif à l'apport des sciences participatives à la connaissance de la biodiversité.**

Science participative, citoyenne, collaborative : quelque soit la dénomination, les programmes lancés par les associations de protection de la nature et de l'environnement pour mobiliser le grand public se multiplient, tout particulièrement dans le domaine de la biodiversité. Ils renouent ainsi avec la tradition des sociétés savantes qui organisaient la participation de citoyens à la collecte des données scientifiques<sup>1</sup>. Dans ces initiatives, le citoyen est invité à participer à des projets nationaux ou des inventaires communaux : à titre volontaire, il effectue des relevés ou prend des photos, qu'il met à disposition des chercheurs et institutions, créant ainsi des passerelles entre la société civile et la recherche.

Le dernier exemple en date du grand intérêt de ces démarches est un article paru le 10 janvier 2012 dans *Nature*<sup>2</sup> concernant l'impact du changement climatique sur la répartition spatiale des oiseaux et des papillons en Europe : sans la contribution de plusieurs milliers d'amateurs qui ont consacré plus de 1,5 millions d'heures d'observation, les chercheurs n'auraient pu accéder aux données nécessaires à leurs travaux.

*« En France, de nombreuses initiatives de sciences participatives ont vu le jour, certaines avec le soutien du ministère. Cependant, si ces programmes permettent indiscutablement d'améliorer les connaissances, il est nécessaire de les fiabiliser pour que les données collectées soient incontestables. »*

---

<sup>1</sup> Par exemple, une Ordonnance du 9 septembre 1726 de Louis XV enjoignait les capitaines de navire d' « *apporter des graines et plantes des colonies, des pays étrangers...* ». Le MNHN a édité à la fin du XIXe et au début du XXe siècle des recommandations comme l'« *Instruction pour les voyageurs naturalistes et pour les employés dans les colonies sur la manière de recueillir, de conserver et d'envoyer les objets d'histoire naturelle* ».

<sup>2</sup> Differences in the climatic debts of birds and butterflies at a continental scale - *Nature Climate Change* - <http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate1347.html>

Le ministère de l'Écologie souhaite proposer une démarche en ce sens à tous les opérateurs », a indiqué Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

*« L'apport des citoyens passionnés à la connaissance scientifique est aujourd'hui indispensable dans ces domaines, une étroite collaboration et un profond respect mutuel s'établissant entre « amateur » et « professionnel » : ensemble, sur des protocoles discutés et fiables, ils nous apportent des données innombrables et déterminantes pour mieux saisir le changement et nous permettre la mise en place de mesures de gestion de nos environnements plus pertinentes et plus durables » a déclaré Gilles BOEUF.*

Gilles BOEUF, président du Muséum national d'histoire naturelle, appuyé d'Yves-Marie ALLAIN et Michel BOUVIER, membres du conseil général de l'environnement et du développement durable, soulignent dans leur rapport les deux principaux bénéfices de ces démarches :

- avoir accès à des données non exploitables sans une couverture très étoffée des territoires ou des saisons,
- développer un outil de sensibilisation du public pour amener les observateurs à changer leur regard sur la nature et sur la biodiversité et donc, contribuer collectivement à une bien meilleure prise en charge de la gestion raisonnée et soutenable des écosystèmes.

Pour permettre un large débat et une appropriation par tous les intervenants, les propositions des auteurs seront présentées à la prochaine réunion du Comité national du développement durable et du Grenelle Environnement (CNDDGE) :

- la première concerne la validation scientifique des méthodologies et des données : il est désormais nécessaire d'établir une procédure claire dans ce domaine, portée par un ou plusieurs acteurs scientifiques indiscutables, le Muséum national d'histoire naturelle jouant à l'évidence dans ce domaine un rôle central en tant que garant scientifique de l'inventaire du patrimoine naturel<sup>3</sup> ;
- la seconde concerne l'organisation en réseau des initiatives de participation du public aux sciences de la biodiversité : cette orientation permettra d'apporter à chaque porteur de projet un appui méthodologique solide et une visibilité maximale, et facilitera également l'implication des citoyens.

---

**Contacts presse :**

Anne Dorsemaine  
Aurore Longuet

01 40 81 72 36  
01 40 81 31 59

---

<sup>3</sup> <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

## ANNEXE : Exemples de projets s'appuyant sur les sciences participatives

Plusieurs sites recensent déjà les initiatives :

- Vigie-Nature portée par le MNHN : <http://vigienature.mnhn.fr/>,
- Tela Botanica, réseau de botanistes francophones : <http://www.tela-botanica.org/site:accueil>.

L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE) a édité un livret consacré au sujet : <http://ifree.asso.fr/papyrus.php?menu=80>.

Parmi les 200 démarches en cours, on peut citer par exemple :

Le programme *Phénoclim* mené par le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude : ce projet s'intéresse aux impacts du changement climatique sur la végétation montagnarde. Il compte environ 2000 participants, qui recueillent plus de 4000 observations par an réparties sur 170 sites. Pour participer [www.creamontblanc.org](http://www.creamontblanc.org).

Le programme *Cybelle Méditerranée* a pour objet l'étude de l'évolution de la biodiversité marine en Méditerranée. Pour devenir éco-volontaire [www.cybelle-planete.org](http://www.cybelle-planete.org).

Le programme *Vigie-flore* a comme but le suivi de l'évolution de l'abondance des espèces végétales les plus communes en France. Le laboratoire « Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations » du Muséum national d'histoire naturelle propose aux botanistes volontaires de participer à ce programme. Plus de renseignement : [www.vigie-flore.fr](http://www.vigie-flore.fr).

Le grand public est invité à participer à l'*Observatoire des Papillons des Jardins*, ce programme mené par l'association Noë Conservation vise à recueillir des informations sur les populations de papillons et leur évolution. Inscription et envois des données recueillies sur [www.noeconservation.org](http://www.noeconservation.org).

Le programme *SPIPOLL* a comme but d'obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs et floricoles sur l'ensemble de la France métropolitaine. Pour s'associer au projet rendez vous sur le site [www.spipoll.org](http://www.spipoll.org).